



MISE EN PLACE D'UNE COOPERATION FRANCO-TURQUE SUR LES FORETS

Réf.
54

Expert(s)	Pays	Volume (hj)	Montant (€)	Bénéficiaire	Financement	Début	Fin	Partenaires	Référence
Olivier Bouyer	Turquie	20	15 000* <i>* activité de l'expert cité, alors au sein d'ONFI</i>	ONF et OGM	AFD	Juin 2011	Juil. 2011	ONF et OGM	liabastret@afd.fr +236 75 53 53 53

Description détaillée du projet	Nature des services fournis
<p>Un Accord de coopération sur le changement climatique et les forêts a été signé entre le Ministère turc en charge de l'environnement et de la forêt, et l'AFD en 2009. Sur cette base, l'AFD a voulu soutenir les actions de la Turquie en matière d'atténuation des changements climatiques dans le domaine forestier, avec l'octroi d'un prêt concessionnel de 150 M€ sur deux ans.</p> <p>Pour matérialiser ce soutien et l'opérationnaliser, l'AFD a encouragé la mise en place d'une coopération entre le service forestier turc (<i>Orman Genel Müdürlüğü</i>, OGM) et l'Office national des forêts (ONF).</p> <p>L'OGM est un poids lourd dans le paysage forestier paneuropéen : il gère plus de 21 Mha de forêts, publiques à 99% (soit la 4^{ème} surface forestière paneuropéenne après la Suède, la Finlande et la France métropolitaine et ultramarine) et emploie 35 000 agents dont 11 000 pour les seuls services de lutte contre les feux de forêt (en comparaison, l'ONF emploie 9 000 agents, dont 250 chargés de la lutte contre les feux de forêt).</p> <p>L'OGM génère chaque année un chiffre d'affaire supérieur à 700 M€ avec la vente de bois et reboise chaque année plus de 0,3 Mha de forêt sur des terres dégradées, faisant de la Turquie le 3^{ème} pays au monde en terme de surfaces reboisées après la Chine et l'Inde !</p>	<p>Une mission conjointe OGM-AFD-ONF-ONFI, qui s'est déroulée à Ankara, a permis d'identifier 18 axes concrets de coopération concernant les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Adaptation de la sylviculture aux changements climatiques ; <input type="checkbox"/> Stockage de carbone forestier (puits de carbone) ; <input type="checkbox"/> Inventaires forestiers ; <input type="checkbox"/> Systèmes d'information géographiques forestiers ; <input type="checkbox"/> Lutte contre les feux de forêt ; <input type="checkbox"/> Restauration des terrains en montagne ; <input type="checkbox"/> Légalité et traçabilité des bois ; <input type="checkbox"/> Eco-certification ; <input type="checkbox"/> Biomasse énergie. <p>Pour tous ces thèmes et axes de collaboration, l'expert a préparé des présentations sur les forces/faiblesses de l'expertise de l'ONF en la matière, afin d'identifier conjointement avec les partenaires de l'OGM des pistes de coopération technique et de les détailler aussi finement que possible.</p> <p>La mission a été fructueuse et a permis de préparer la signature d'un Protocole d'accord entre OGM et ONF et la mise en place de la coopération OGM-ONF.</p>